

AU CŒUR

d'Aniche-

BULLETIN MUNICIPAL N°5 | MAI 2021



Bon 1er mai Bonne fête du travail



p5. Vie municipale

Les transports gratuits en 2022



p8. Travaux, urbanisme

Les nouveaux feux tricolores
sont opérationnels



p12. Fêtes

Chasse à l'œuf virtuelle :
que du bonheur !



WWW.ANICHE.FR



Sommaire

2-3

Vie municipale
Edito de M. le Maire



15-18

Jeunesse, Enfance, Éducation

Le Tri Rex envahit les écoles !
La sécurité aux abords des écoles
Conseil municipal des jeunes
Accueils de loisirs été 2021
Menus scolaires du 26 avril au 7 juillet 2021
Mois de la petite enfance
Accueil des enfants de personnel prioritaire, du 6 au 9 avril



4-6

Vie municipale
Le budget communal
Refonte de la fiscalité locale
Le GAEC horticole à l'honneur
Recensement des personnes isolées et vulnérables
Les transports gratuits en 2022
Le stationnement, tous concernés
Si tu prends ma place, tu prends mon handicap
Aniche Shopping, plateforme e-commerce anichoise



19

Santé, Action sociale

Le Département et la ville s'associent pour la défense des producteurs locaux et l'aide alimentaire envers les plus défavorisés.



7-9

Travaux, Urbanisme, Cadre de vie
Déclaration des travaux
Il est interdit de nourrir les pigeons dans la ville
Entretien des trottoirs et parkings
Les nouveaux feux tricolores sont opérationnels
Nettoyage de la cour de la mairie
La propreté, une priorité municipale
Interdiction de faire des feux de broussailles
Ensemble nettoyons le cavalier d'Azincourt
Numérotation des logements



19

Sport

Les 4 jours de Dunkerque sont annulés !
Le Sporting Club prépare la saison 2021-2022

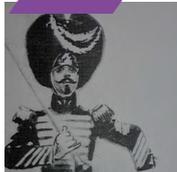
20

Vie associative

Un véhicule presque centenaire refait à neuf !
Appel aux dons
Beau geste du Lions club de Somain envers les étudiants en difficulté !

10-11

Fêtes & Cérémonies, Culture
Une confrérie du tambour Major Kopierre
Des vins à l'effigie du géant d'Aniche
Marché aux fleurs et marché du terroir
Semaine du Développement durable
Fête des mères de la municipalité
Tombola de la fête des mères des commerçants anichois
Décoration de Pâques : un succès



21-23

Vie pratique

Maprocuration, première étape vers une procuration de vote complètement en ligne
Enquête sur le cadre de vie et la sécurité
Elections régionales et départementales
Permanences citoyennes de proximité
Déclaration des revenus 2020
Agenda Mai-Juin 2021



12-14

Fêtes & Cérémonies, Culture
Chasse à l'œuf virtuelle : que du bonheur !
Cérémonies du 1er Mai
Célébration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
Les Anichois ont choisi le nouveau visage de Kopierre
Journée nationale de la résistance
Le programme de Kopierre 2021



23-24

Expression démocratique

Rassemblement Citoyen, Aniche ma commune j'y tiens
Rassemblement National



La machine à remonter le temps
Le monument du travail

Les permanences de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111
Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville, DepositPhotos, TS-Marketing

Conception Graphique : TS-Marketing

Impression : Hôtel de Ville

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Mai 2021



villedaniche



villedaniche



villedaniche

Edito de M. le Maire



Le mois d'avril a été marqué par le vote du budget lors de la séance du Conseil Municipal du samedi 10 avril. Ce budget est conforme au Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le mardi 30 mars, lors du précédent conseil municipal. Il a été adopté en Conseil Municipal à la majorité (26 voix pour et 7 voix contre) le groupe communiste ayant voté contre.

Le budget a été élaboré sur les principes suivants :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- Mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région autant que faire se peut.

Pour des services adaptés aux besoins de tous les Anichoises et Anichoises, **19 694 414,40 €** ont été inscrits au budget de fonctionnement, ils permettront en outre d'assurer le quotidien de notre collectivité en payant les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de fournitures et de consommables, les subventions aux associations, ...

En investissement, ce sont **10 104 040 €** qui sont prévus pour financer le remboursement des emprunts contractés par les précédentes municipalités mais surtout pour financer l'ensemble des travaux prévus pour 2021. Ainsi cette année et cette liste n'est pas exhaustive :

- L'école Marcel Cachin sera rénovée et agrandie.
- L'école Basuyaux va bénéficier de travaux de rénovation thermique avec le remplacement des fenêtres.
- L'accueil des administrés sera amélioré en mairie avec la rénovation du secrétariat général et des bureaux du Maire et de la Directrice.
- La salle des sports Pierre de Coubertin sera rénovée thermiquement et dotée d'une nouvelle halle multisports.
- Les rues Alsace et Domisse vont bénéficier d'une cure de jeunesse après avoir eu leurs réseaux d'eau remis à neuf.
- L'Hôtel Boivin sera démoli (après le désamiantage et le confortement des pignons voisins, les premiers coups de pioche auront lieu en mai).
- De nouveaux city-stade vont voir le jour.
- L'étude de faisabilité d'un futur complexe culturel va être menée.
- De nombreux aménagements paysagers et urbains viendront rendre notre quotidien plus agréable...

La piscine communautaire n'est pas reprise dans ces dépenses puisqu'elle n'entre pas dans les investissements communaux ; ce projet étant porté par la Communauté de Communes.

Je tiens à remercier pour ce travail complexe et minutieux, les élus et particulièrement Jean-Claude DENIS et Gwenaël DHEE, respectivement Adjoint et Conseiller délégués aux finances ainsi que l'ensemble du personnel du service financier.

Enfin il est important de signaler que les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts.

Le mois de mai qui commence me permet de clore mon éditorial en vous souhaitant à toutes et tous une bonne fête du travail et un déconfinement que j'espère le plus proche possible.

Votre Maire, Xavier BARTOSZEK

Le budget communal



Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

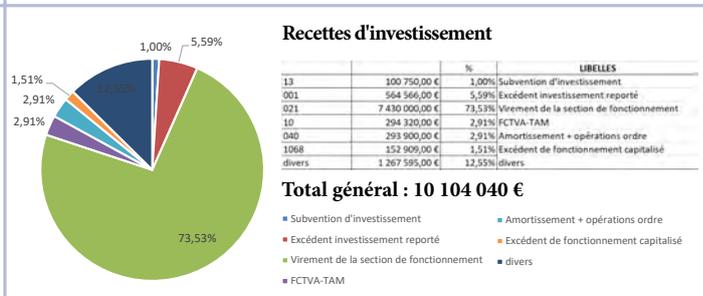
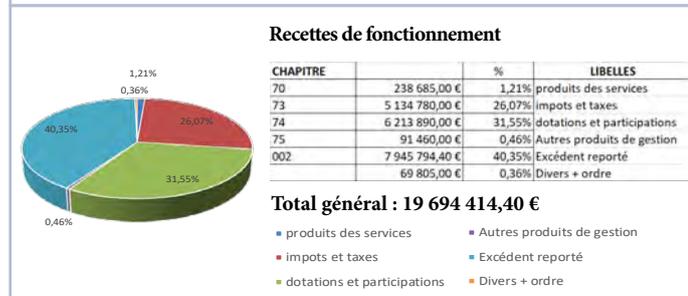
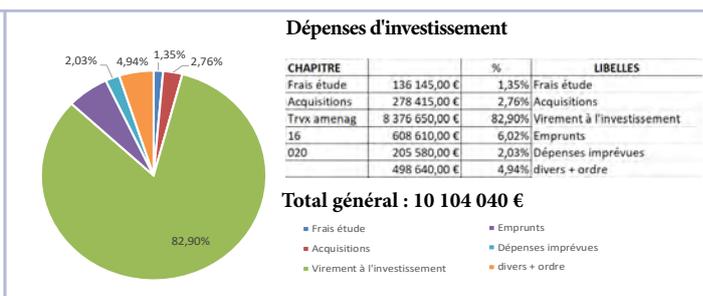
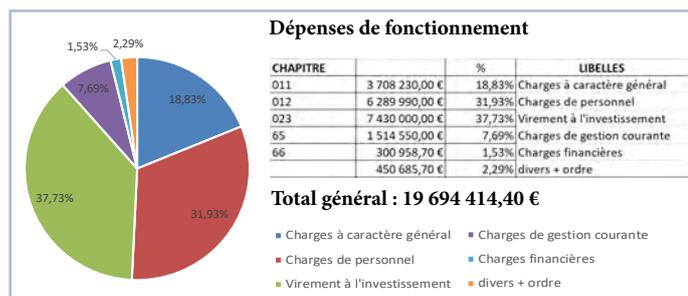
Le budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune de dépenses et de recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.

La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours) ;
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.



Refonte de la fiscalité locale

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, le gouvernement a décidé la suppression de la taxe d'habitation pour près de 80% des foyers fiscaux (Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis 65% en 2022). En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

De plus, l'état s'est engagé à ce que les communes soient compensées à leur tour de la manière suivante pour 2021 : Le taux communal pour la taxe

d'habitation retenu est celui de 2017 soit pour Aniche 24,34%. Pour compenser cette perte, les communes vont se voir désormais attribuer la part de la taxe foncière bâtie du département, le taux pour le département du Nord est de 19,29%. De ce fait, le taux communal de la taxe foncière passera de 29,48% à 48,77% (soit 29,48%+19,29%). Le taux départemental de la taxe foncière bâtie sera à 0% ce qui n'occasionnera donc **aucune augmentation pour le contribuable**. Le taux du département

que la commune se voit attribuer ne couvre pas en totalité le taux de la taxe d'habitation que nous avions 24,34%. De ce fait l'état compensera cette différence par le biais d'une compensation qui s'élève pour 2021 à 416 187 €.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter le service financier de la commune soit par mail à ville.anche@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.27.99.91.28.

VISITE OFFICIELLE

Le GAEC horticole à l'honneur !



À la demande du sénateur Frédéric Marchand d'honorer une entreprise de l'Ostrevent, le président de la CCCO, Frédéric Delannoy et le Maire d'Aniche, Xavier Bartoszek ont organisé une visite du GAEC horticole d'Aniche, le vendredi 28 mars. Les élus ont félicité les responsables de cette entreprise familiale, qui emploie 11 salariés et de nombreux saisonniers, pour sa capacité à résister à la conjoncture liée à la crise sanitaire. Frédéric Marchand a profité de de cette occasion pour remettre à Nicolas Wiart, Mathieu Wiart et Ghislaine Honoré, gérants du GAEC, la médaille du Sénat, témoignage de l'attachement de l'État à cette filière durement éprouvée par la crise sanitaire mais qui fait preuve de résilience.

VACCINATION

Recensement des personnes isolées et vulnérables



Vous rencontrez des difficultés pour vous faire vacciner ? Vous n'arrivez pas à obtenir un rendez-vous ? Pour vous aider, un travail de solidarité territoriale est mis en place en partenariat avec la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent.

Nous invitons donc les Anichoises et Anichois qui n'ont pas encore pu être vaccinés et qui entrent dans l'une des 2 catégories suivantes à se faire connaître au CCAS : personnes âgées de 70 ans et plus pour prise de rendez-vous. Les personnes de 50 ans présentant des comorbidités en situation de handicap, seules ou

isolées, doivent demander à leur médecin traitant de leur fournir un certificat médical attestant leur difficulté à se déplacer ainsi qu'une prise en charge par une ambulance.

Contactez le **Centre Communal d'Action Sociale** au **03 27 99 91 09** (lundi au vendredi). Le CCAS prendra vos coordonnées et identifiera vos besoins pour les transmettre à la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent qui se chargera de vous recontacter pour la prise de rendez-vous.

TRANSPORTS PUBLICS

Les transports gratuits en 2022



Réunis à la salle multimédia Louis Pol, le 8 avril, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent ont pris une délibération historique. En effet, ils ont approuvé, à l'unanimité moins une voix, le principe de la gratuité des transports en commun dans le Douaisis (réseau Évéole géré par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis). Le Président, Frédéric Delannoy, a exposé les conditions qui accompagnent cette délibération (sanctuarisation de la contribution CCCO, négociations liées au reclassement du personnel, ...). La gratuité pour tous prendra effet à compter du 1er janvier 2022.

Vie municipale

SERVICE PUBLIC

Le stationnement, tous concernés !



Les élus sont conscients des problèmes de stationnement liés à l'architecture urbaine de la commune, et réfléchissent à aménager des aires de stationnement dans les quartiers les plus dépourvus.

Malheureusement, aujourd'hui le constat est clair : La cohabitation piétons, automobilistes est difficile et met en danger !

Une phase de sensibilisation a débuté mi-avril par la pose d'un avertissement sur les véhicules en stationnement gênant, interdit, abusif ou dangereux. La seconde phase sera celle de la verbalisation par une amende forfaitaire allant de 35€ à 135€ selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement.

SERVICE PUBLIC

Si tu prends ma place, tu prends mon handicap !



Le Lions Club Somain Beaufort a engagé depuis plus d'un an une action de sensibilisation au handicap notamment sur le respect des emplacements de parking réservés aux personnes à mobilité réduite. Grâce aux bénéfices des manifestations mises en place par le Club en 2019-2020, des panneaux « *si tu prends ma place prends aussi mon handicap* » ont pu être achetés et remis à plusieurs communes du secteur. À Aniche, ce sont cinq panneaux qui

ont été offerts, puis installés par les Services Techniques dans différents secteurs de la ville.

Le panneau situé face à la Poste a fait l'objet d'une inauguration, le vendredi 2 avril, en présence du Président du Lions Club Somain Beaufort Jean-Baptiste Gros et du maire Xavier Bartoszek, accompagné de Marie-Thérèse Valin, Conseillère Municipale déléguée au handicap et Jean-Claude Denis, adjoint.

COMMERCES

Aniche Shopping, la plateforme de e-commerce qui vient en aide aux commerçants de la ville



La municipalité est bien consciente que la crise sanitaire actuelle et les 3 confinements successifs ont porté un coup très dur à l'activité économique locale. Il est nécessaire d'agir rapidement et collectivement.

Dans un monde où l'essor d'internet a révolutionné nos habitudes, deux grandes solutions existent pour aider les commerçants : créer un site e-commerce ou vendre ses produits sur les places de marché (amazon, eBay,...). Mais dans le premier cas, l'investissement est souvent trop lourd,

et dans le second les abonnements et commissions sur les ventes sont bien trop élevés. Une troisième voie existe, elle s'appelle Aniche Shopping et c'est une société anichoise !

En effet, grâce au label « Petite Ville de Demain » (P.V.D.) obtenu en décembre 2020, la Ville avec l'aide de la Banque des territoires, partenaire du programme P.V.D., compte lancer une étude sur les solutions locales de e-commerce. Une fois l'étude menée, la Banque des territoires pourra financer ce type de plateforme numérique. C'est pourquoi nous invitons le plus grand nombre à s'emparer du commerce en ligne, car la réponse aux difficultés économiques locales actuelles ne peut être que collective.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement du projet. En attendant, vous pouvez dès maintenant vous rendre sur le site internet www.villeshopping.fr pour obtenir plus d'informations.

Déclarations de travaux



Les permis de construire et d'aménager doivent faire l'objet d'une déclaration au commencement des travaux. Les titulaires de ces autorisations sont tenus avant travaux de déposer au service urbanisme de l'hôtel de ville le formulaire (cerfa) de **déclaration d'ouverture de chantier (DOC)**. La durée de validité des permis de construire et d'aménager est de trois ans. A défaut de commencement de ces travaux dans le délai de trois ans à compter de l'autorisation de travaux, l'autorisation administrative n'est plus valable. Le titulaire de cette autorisation est alors tenu de procéder à une nouvelle demande

d'autorisation administrative s'il souhaite poursuivre son projet. Les travaux qui ont fait l'objet d'une autorisation administrative (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager) doivent également faire l'objet d'une **déclaration à leur achèvement**. Les titulaires de ces autorisations sont donc tenus, à la fin des travaux, de déposer au service urbanisme de la mairie le formulaire (cerfa) de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux complété (DAACT).

Cette déclaration ne se substitue

pas à celle réalisée auprès du centre des impôts fonciers. En l'absence de cette déclaration, le délai légal de trois mois pour le contrôle de conformité des travaux perdure. De plus, lors de la vente d'un bien immobilier, le notaire est en droit d'exiger ce document. Il est donc recommandé, dès l'achèvement des travaux, de procéder à cette démarche administrative afin d'éviter des retards dans la procédure de la vente du bien.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter **le service urbanisme** qui répondra à toutes vos questions.
Service urbanisme : 03 27 99 91 33

Il est interdit de nourrir les pigeons dans la ville



Nuisances sonores, olfactives, visuelles, risques de transmission de maladies à l'homme... de tous les animaux présents dans nos villes, le pigeon est sans doute le plus mal aimé. Il est classé comme espèce nuisible dans beaucoup de départements.

Donner de la nourriture aux pigeons est interdit par la loi, et plus précisément le Règlement Sanitaire Départemental (R.D.S.). Voici ce que dit l'Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental

du Nord (59) : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les pigeons; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble (...) ».

Qu'on le fasse de son balcon ou dans un square, nourrir les pigeons est répréhensible. Si vous y contrevenez, vous vous exposez à une contravention de 3e classe.

TRAVAUX AVRIL 2021

Entretien des trottoirs et parkings



Issu d'une combustion spontanée à l'intérieur des terrils, le schiste rouge est un grand classique dans le décor de notre ville.

Dernièrement, 30 Tonnes de schistes ont été étalées en divers endroits, boulevards ou parkings de la commune. Cette « remise à niveaux » effectuée par les services techniques sur environ 400 m² a pleinement satisfait les riverains de ces secteurs.

URBANISME AVRIL 2021

Les nouveaux feux tricolores sont opérationnels

Les travaux d'installation de feux tricolores sont terminés rue du Général Delestraint et Boulevard Paul Vaillant Couturier.

Pour rappel, ces feux sont dits « intelligents », puisqu'ils passent au rouge lorsque des véhicules sont détectés dans les rues perpendiculaires. Ces feux tricolores sont opérationnels depuis fin avril.



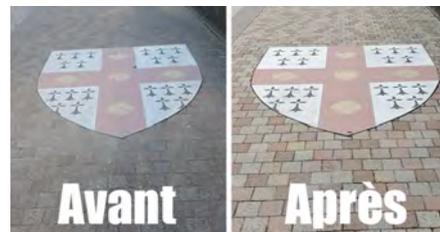
TRAVAUX MAI 2021

Nettoyage de la cour de la mairie



Le mardi 6 avril, une entreprise spécialisée a procédé au nettoyage du pavage de la cour de la mairie.

Ce récurage a permis de retrouver l'aspect initial des autobloquants et des dalles de ciment. Cette initiative participe de la volonté municipale d'embellir notre ville et de la rendre plus accueillante.



CADRE DE VIE MAI 2021

La propreté, une priorité municipale



La municipalité fait de la propreté urbaine une de ses priorités, et met en œuvre des moyens pour assurer la propreté de notre ville.

Cela passe par le déploiement de moyens humains et matériels importants pour nettoyer régulièrement les rues et entretenir l'espace public.

Mais ces actions ne peuvent être efficaces que si, de leur côté, les Anichois utilisent les matériels mis à leur disposition pour jeter leurs déchets et prennent conscience que la ville est un espace commun à préserver et respecter.

Après s'être occupée des poubelles ventouses, la municipalité s'attaque aujourd'hui aux crottes de chiens, mégots, masques chirurgicaux et autres déchets qui jonchent les trottoirs.

Pour ce faire, 18 « sanichiens » vont être installés prochainement dans les différents quartiers de la ville.

Ces distributeurs de sacs biodégradables pour les déjections canines sont en outre équipés de cendriers. Par ailleurs, 51 poubelles urbaines supplémentaires vont être implantées sur tout le territoire de la ville.

CADRE DE VIE

Interdiction de faire des feux de broussailles

Prenons soin de notre santé !

Compostage, broyage, mulching, paillage...
Les déchets verts sont une ressource pour nos jardins, **ne les brûlons pas !**

Le saviez-vous ?



Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit pas la loi sous peine d'une amende de 4e classe s'élevant à 750 euros.



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

CADRE DE VIE MAI 2021

Ensemble, nettoyons le cavalier d'Azincourt



ENSEMBLE, NETTOYONS LE CAVALIER D'AZINCOURT

DIMANCHE 9 MAI - RDV 9H30

FACE AU LYCEE PIERRE-JOSEPH LAURENT,
RUE EDMOND LAUDEAU - ANICHE

→ RAMASSAGE DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES

→ VENEZ MUNI DE VOTRE GILET REFLECHISSANT, D'UNE PAIRE DE GANTS ET D'UN MASQUE

→ **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

PAR TELEPHONE AU 03.27.71.37.44

PAR MAIL MBAILLEUX@CC-COEURDOSTREVENT.FR



Numérotation des logements

Tous les logements doivent faire l'objet d'une numérotation. Le numéro doit être apposé à côté de la porte d'entrée et visible depuis l'espace public. Seules les issues secondaires sur l'espace public, ne sont pas tenues d'être numérotées. Lorsqu'un bâtiment n'est pas situé le long de la voie publique, un numéro sera en outre apposé, de manière visible, à l'entrée principale de la propriété où ce bâtiment a été érigé. La commune est la seule administration

compétente pour établir la numérotation. Il est donc demandé aux propriétaires de ne pas l'établir eux-mêmes et d'effectuer une demande auprès du service urbanisme de la Mairie avant de transmettre leur numéro de logement au centre des impôts fonciers. Le respect de cette démarche administrative est essentiel pour éviter les doublons et conserver une cohérence dans l'établissement des

numérotations de logements. En cas d'attribution par un particulier d'un numéro déjà existant, la commune procédera d'office à la rectification du numéro avec l'obligation pour le propriétaire d'entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires pour faire connaître auprès des administrations la bonne numérotation de son logement.

Service urbanisme : 03 27 99 91 33

Une confrérie du tambour major Kopierre



Tous pour notre Géant !

Cette confrérie regroupe les porteurs et les anciens porteurs de notre Géant ainsi que les commissaires. Elle est également ouverte à toutes les personnes de bonne volonté (futurs porteurs, membres actifs et ou bienfaiteurs), pour promouvoir notre Géant, nos traditions festives, notre ville.

Un seul mot d'ordre : les consœurs et confrères doivent prôner l'amitié, la convivialité, l'honneur et la solidarité tout en défendant notre Géant et notre patrimoine festif !

Appel à candidature : si « la confrérie du tambour major Kopierre » vous intéresse, Prendre contact avec le services des Fêtes et Cérémonies au 03 27 99 91 04.

Des vins à l'effigie du géant d'Aniche et une bière spéciale pour le 110e anniversaire de la première fête de Kopierre !



À l'occasion du 110e anniversaire de la première fête de Kopierre, il a été décidé de proposer des bouteilles de vin* à l'effigie de notre débonnaire géant. Il s'agit de vins du pays d'oc, du Domaine Saint Martin des Champs : rouge (Cabernet et Merlot), rosé (Syrah et Cabernet) et blanc (Viognier et Chardonnay). Ces bouteilles seront proposées en coffret de trois ou à l'unité

De même, une bière blonde, la Kobière* sera spécialement brassée pour l'occasion par la Brasserie artisanale du pays minier située à Masny.

Vous pourrez vous procurer ces bouteilles de vin spéciales 110e anniversaire de la première fête de Kopierre et la Kobière lors du marché du terroir du 30 mai sur l'esplanade Charles de Gaulle. Renseignements au service Culture, Fêtes et Cérémonies 03 27 99 91 04. *À consommer avec modération

Marché aux fleurs et marché du terroir

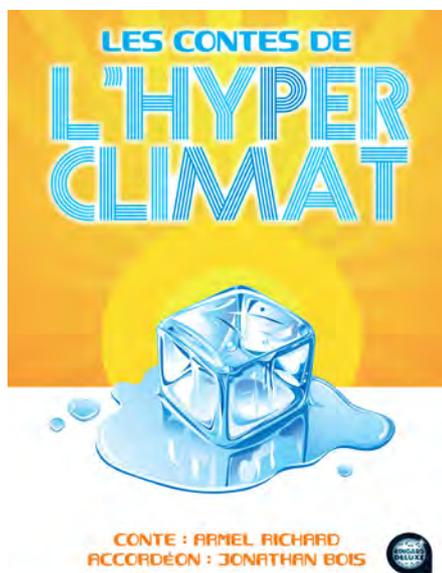


Le 30 mai de 9h à 13h, l'Esplanade Charles de Gaulle accueillera le traditionnel marché aux fleurs. De nombreux exposants proposeront fleurs coupées, en pot, plants de fleurs et de légumes, plantes d'intérieur et d'extérieur... à des prix avantageux.

Tous les amoureux du jardin pourront ainsi trouver un vaste choix de plantes pour agrémenter leurs jardins, pelouses ou balcons. **Pour la première fois, notre ville organise un marché du terroir consacré aux producteurs et artisans** qui viendront vous proposer des produits locaux en circuits-courts.

CULTURE MAI 2021

30 mai au 5 juin : Semaine du Développement durable



Le 5 juin à 15h : Contes de l'Hyper-Climat. Cie Ringard Deluxe - dès 6 ans, salle multimédia

Blanche Neige sans neige et sans nains dans la forêt moussue ne sera plus jamais la même !

Ludiques, parfois décalés et conçus sur la volonté de sensibiliser le public au réchauffement climatique, ces contes et histoires traditionnels ont été revisités par Armel Richard dans un climat à +20°C.

Sélection de documents en lien avec le développement durable, pour aider la planète !

Chaque événement est gratuit mais doit faire l'objet d'une inscription préalable auprès de la médiathèque au 03.27.92.06.64 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque.aniche@wanadoo.fr

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

FÊTES MAI 2021

Fête des mères

Pour la distribution des cadeaux de la Fête des mères aux mamans d'Aniche, il est demandé de bien respecter les jours et heures qui vous ont été indiqués et de se munir du bon d'inscription.

Tombola de la fête des mères des commerçants Anichois

À l'occasion de la Fête des Mères, l'Union des commerçants et Artisans d'Aniche organise une tombola du 14 au 29 mai 2021 dotée de nombreux lots dont 1 bon d'achat de 1500 euros à valoir sur un séjour pour 4 personnes dans le Center Parc de votre choix.

Les tickets sont vendus au prix de 1€ dans les commerces participant à l'opération.

CÉRÉMONIE AVRIL 2021

Décoration de Pâques : un succès !



Les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser la chasse aux œufs, qu'à cela ne tienne, la municipalité a offert aux Anichois une décoration originale sur la place et dans la cour de la mairie. Poules, lapins, moutons confortablement installés dans un cadre champêtre, ont fait le bonheur des petits et des plus grands. Le cœur de ville transformé en mini salon de l'agriculture a séduit les Anichois qui en redemandent !

Félicitations à l'ensemble des agents, élus, menuisiers et bénévoles qui se sont mobilisés pour égayer notre quotidien.

Chasse à l'œuf virtuelle : que du bonheur !

La chasse à l'œuf du dimanche de Pâques a malheureusement dû être annulée suite aux nouvelles directives gouvernementales. Les élus ont donné rendez-vous sur Facebook aux petits enquêteurs afin de découvrir où les œufs se sont égarés dans la commune. Quelques clichés leur ont facilité la tâche !

Grâce aux 68 petits enquêteurs, le butin a été retrouvé et distribué aux enfants qui vont se régaler avec les chocolats.



Fêtes & Cérémonies, Culture



CÉRÉMONIE MAI 2021

Cérémonies du 1er Mai



En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, le 1er mai aura cette année un goût particulier ! En raison des consignes liées à la Covid 19, le traditionnel défilé ne pourra pas être organisé. La cérémonie de remise des diplômes et médailles du travail est strictement réservée aux médaillés, sur invitation et en comité restreint.

Célébration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



En souvenir des victimes de la guerre 1939-1945, une journée commémorative aura lieu samedi 8 mai en accord avec les ACPG - CATM - TOE, Veuves et OPEX. Le rassemblement aura lieu à 9h15 au Cimetière du Sud où sera effectué à 9h30 un dépôt de gerbes au Caveau du Souvenir.

Compte tenu des conditions sanitaires en vigueur, les cérémonies se dérouleront en comité restreint.

FÊTES MAI 2021

Les Anichois ont choisi le nouveau visage de Kopierre



Il n'y a pas eu besoin de recompter longtemps les bulletins de vote pour constater à quel point le visage N°2 a su conquérir les votants.

Avec le soutien de près de 80% des suffrages, Kopierre arborera désormais barbe en pointe et moustaches en forme de guidon de vélo lui conférant un aspect historiquement très proche des tambours majors de l'époque. Nous vous invitons à venir le découvrir de pied en cap le samedi 26 juin en

début d'après-midi sur la place Jaurès, sous réserve du contexte sanitaire.

CÉRÉMONIE MAI 2021

Journée Nationale de la Résistance

Dimanche 27 mai aura lieu la Journée Nationale de la Résistance en accord avec les Anciens Combattants.

Le rassemblement est fixé à 17h15 au cimetière du Sud. Un dépôt de gerbes au Caveau du Souvenir sera effectué en cet honneur.

Compte-tenu des conditions sanitaires en vigueur, la cérémonie se déroulera en comité restreint.

FÊTES

Le programme de Kopierre 2021

SAMEDI 10 JUILLET 21H

Aniche

Fêtes de Kopierre 2021

KEEN'V

PLAINE DES NAVARRES

Entrée Gratuite

En Concert

DIMANCHE 11 JUILLET 14H

Aniche

Fêtes de Kopierre 2021

DEFILE FOLKLORIQUE

Parcours : Rues Lutas, Cordonnier, Verrier, Bd Drion, rues Léo-Lagrange, de Bobingen, Kopierre, de Picardie, de Novy-Bor, Voie St-Laurent, rue Gambetta, Place Jaurès

ÉDUCATION

Le Tri Rex envahit les écoles !



Pour sensibiliser les enfants au tri du papier, la Communauté de Communes a choisi de doter les

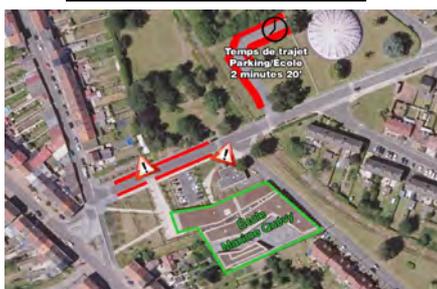
écoles du territoire de dinosaures croqueurs de feuilles !

Les écoles maternelles de la commune viennent de se voir doter de corbeilles originales en carton. Ces poubelles, facilement identifiables, ont pour objectif d'apprendre aux élèves à trier les déchets recyclables des déchets ménagers. Feuilles de cahier, cahiers, affiches, bloc-notes, journaux, magazines, papiers cartonnés, voilà les déchets dont se nourrit Tri Rex !

ÉDUCATION MAI 2021

La sécurité aux abords des écoles

École Maxime-Quévy



Légende : Parking École

Fin mars les élèves de notre commune se sont vus remettre un flyer personnalisé, reprenant les parkings à proximité de l'école, les règles de sécurité et du code de la route. Dans quel but ? SENSIBILISER les parents

École Basuvaux



Légende : Parking École Piétons

ou accompagnants afin d'éviter les risques d'accident.

Rappelons que les enfants n'ont pas conscience du danger et reproduisent le comportement de leurs parents.

À nous de montrer l'exemple !

JEUNESSE MAI 2021

Accueils de loisirs été 2021



Pour les vacances d'été, la municipalité d'Aniche met en place des Accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans (3-5 ans, 6-10 ans et 11-13 ans) **du jeudi 8 au jeudi 29 juillet** (pas d'accueil le

mercredi 14 juillet), et du **lundi 2 au vendredi 20 août 2021**. Les accueils fonctionneront de 9H30 à 17H30 du lundi au vendredi.

Un accueil complémentaire payant, sur inscription, et réservé aux enfants dont les parents travaillent, sera mis en place de 8H à 9H30 et de 17H à 18H pour les enfants de 3 à 10 ans. Les fiches d'inscription sont à télécharger sur le site de la Ville d'Aniche et sont disponibles à l'accueil de la mairie. Les effectifs étant limités, **les inscriptions se feront** dans un

JEUNESSE MAI 2021

Conseil municipal des jeunes



Premier pas dans l'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes âgés de 8 à 15 ans !

Comme leurs aînés lors des conseils municipaux, les jeunes pourront proposer, décider puis mener des actions dans l'intérêt de la population, devenant ainsi acteurs de la vie de la commune. Tu souhaites rejoindre le CMJ ? Pour t'exprimer ? Echanger ? Proposer ? Créer ?

Dépose ton dossier entre le 3 et le 31 mai. Dossier à télécharger sur Aniche.fr ou à retirer en mairie, EVS, médiathèque, collège et auprès des écoles primaires de la commune.

Menus du 26 avril 2021 au 7 juillet 2021

Réservation de paiement cantine et périscolaire Vente dans la limite des places disponibles

Lundi 26 avril	Mardi 27 avril
Betteraves vinaigrette	Potager Printanier
Boulettes de Boeuf au paprika <i>subst:Filet de poisson au Paprika</i> Frites	Roti de porc sauce Orloff <i>subst:Nugget's de Blé</i> Haricots verts Pommes de terre persillées
Yaourt	Chantaillou
Lundi 3 mai	Mardi 4 mai
Velouté de courgettes	Duo de crudité
Saucisse de Strasbourg à la tomate <i>subst:Filet de poisson à la tomate</i> Lingots du Nord Pommes de terre vapeur	Sauté de dinde à l'ancienne <i>subst:Boucbées de blé à la niçoise</i> Mini penne
Crème dessert vanille	Eclair au chocolat
Lundi 10 mai	Mardi 11 mai
Carottes râpées à l'orange	Laitue vinaigrette
Gratin de gnocchis à la provençale sauce Niçoise	Sauté de boeuf aux champignons <i>subst:quenelle nature aux champignons</i> Riz pilaf
Fruit de saison	Yaourt nature sucré
Lundi 17 mai	Mardi 18 mai
Betteraves vinaigrette	Concombres bulgare
Cordon bleu de volaille <i>subst:nugget's de blé</i> Duo de courgettes et pommes de terre à la crème	Sauté de porc à l'italienne <i>subst:marmite de poisson</i> Pâtes
Flan nappé caramel	Edam
Lundi 24 mai	Mardi 25 mai
Férialé	Macédoine de légumes
	Aiguillettes de poulet sauce Niçoise <i>subst:filet de poisson basquaise</i> Semoule
	Vache qui rit
Lundi 31 mai	Mardi 1 juin
Carottes râpée au gouda	Concombres vinaigrette
Chipolatas <i>subst:quenelles nature</i> Lentilles Pommes de terre vapeur	Filet de poisson pané sauce tomate Riz aux petits légumes
Fruit de saison	Ile flottante

Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril
Soupe de potiron au fromage fondu	Carottes rapées vinaigrette au citron
Marmite de poulet aux fines herbes <i>subst:Fricassée de poisson</i> Pomme de Terre Country	Filet de poisson pané Piperade Semoule
Fruit de saison	Mousse au chocolat
Jeudi 6 mai	Vendredi 7 mai
Potage de légumes	Salade de tomate au basilic
Paupiette de veau aux champignons <i>subst:Quenelles nature</i> Jeunes carottes Pommes de terre persillées	Fricassée de colin sauce crustacés Riz d'or
Compote de pommes	Yaourt nature sucré
Jeudi 13 mai	Vendredi 14 mai
Férialé	Pont
Jeudi 20 mai	Vendredi 21 mai
Batavia vinaigrette ciboulette	Repas safari en Afrique
Omelette sauce ketchup Pommes de terre country	Emincé de poulet façon yassa (oignons, citron, paprika) <i>subst: boucbées de blé façon yassa</i> Riz Sénégalais (oignons, tomates, poivrons, carottes)
Fruit	Fromage fondu Cacao cake (cake pépites de chocolat)
Jeudi 27 mai	Vendredi 28 mai
Salade de tomates vinaigrette à l'huile d'olive	Goyère au comté
Bolognaise de boeuf <i>subst:bolognaise de légumes</i> Spaghettis Emmental râpé	Filet de colin sauce waterzoï Pommes noisettes
Yaourt aromatisé	Fruit de saison
Jeudi 3 juin	Vendredi 4 juin
Rôti de veau marengo <i>subst:omelette sauce marengo</i> Macaronis Emmental râpé	Taboulé à la menthe
Petit moulé Liégeois chocolat	Pizza au fromage Salade verte vinaigrette
	Fruit de saison

Vente de 21 repas pour les mois de juin et juillet 2021

Vente en Mairie du vendredi 07 mai au mercredi 12 mai inclus

Vente sur internet du samedi 01 au jeudi 06 mai inclus

Lundi 7 juin	Mardi 8 juin
Pastèque	Perles de pâtes façon cocktail
Fricadelles de boeuf  sauce barbecue subst:marmite de poisson Semoule 	Emincé de poulet sauce au miel subst:omelette et sauce Petits pois carottes Pommes de terre vapeur
Fromage blanc au sucre	Compote pommes abricots
Lundi 14 juin	Mardi 15 juin
Carottes râpées vinaigrette au citron  Carbonara de porc subst:quenelles nature Torsades  Emmental râpé 	Betteraves vinaigrette  Galette de légumes et pommes de terre  Gratin de courgettes, tomates
Yaourt brassé aux fruits	Carré ligueil
Lundi 21 juin	Mardi 22 juin
Macédoine de légumes	Méli mélo de crudités
Rôti de dinde au curry subst:boulettes de soja au curry Riz pilaf 	Sauté de porc au cheddar à l'ancienne subst:marmite de poisson sauce au cheddar à la moutarde Pommes de terre rissolées
Yaourt nature sucré	Fruit de saison 
Lundi 28 juin	Mardi 29 juin
Betteraves rouges 	
Emincé de poulet sauce blackwell subst:filet de poisson sauce blackwell Riz créole 	Merguez à l'orientale subst:falafels de fèves, menthe Légumes au jus Semoule 
Liégeois vanille 	Compote de pommes fraises Madeleine

Jeudi 10 juin	Vendredi 11 juin
Oeufs durs mayonnaise	Salade de tomates mozzarella
Raviolis épinards ricotta 	Filet de merlu sauce crustacés Riz sauvage
Fruit de saison 	Roulé à la fraise
Jeudi 17 juin	Vendredi 18 juin
Salade de tomates vinaigrette au pesto	Feuilleté provençal
Paella de poulet subst:paella de légumes, moules, crevettes	Normandin de veau sauce forestière subst:pané fromager Purée au lait
Crème dessert chocolat 	Fruit de saison 
Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin
Salade Coleslaw 	Taboulé à la menthe 
Lasagne de boeuf subst:lasagne de légumes	Filet de poisson meunière mayonnaise Haricots beurre Pommes de terre vapeur
Fruit de saison	Gâteau au chocolat
Jeudi 1 juillet	Vendredi 2 juillet
Carottes râpées au gouda 	Laitue vinaigrette au ketchup
Filet de colin lieu à la Normande Pommes de terre campagnardes	Bouchée mozzarella tomate Purée de courgettes et pommes de terre
Fruit de saison	Feuilleté abricot

Lundi 5 juillet	Mardi 6 juillet
Menu HotDog Tomates cerise	Concombres bulgare
Pain hot dog Saucisse de Strasbourg subst:nuggets de poisson Frites-Ketchup	Aiguillettes de poulet à l'italienne subst:bouchées de blé à l'italienne Torsades  Emmental râpé 
Yaourt aromatisé	Fruit de saison 

Légende : Nos plats sont susceptibles de contenir des substances ou dérivés pouvant entraîner des allergies ou intolérances



**Nouveau
Produit**



**Produit
Régional**



Mois de la Petite Enfance

Formidable occasion de participer à une activité avec son enfant, de prendre du temps avec lui, de relancer une dynamique positive autour de la petite enfance après le confinement !

Prévu chaque année au mois de mai, cette nouvelle édition du mois de la Petite Enfance se déroulera à compter du 18 mai jusque fin juin. Les structures Petite Enfance de la ville, municipales ou associatives, vont accueillir des temps d'animations en direction des enfants de moins de 6 ans, des parents ou futurs parents. Diverses activités seront organisées telles que : massage bébé, parcours psychomoteur, éveil musical, ateliers créatifs, culturels.... avec pour fil conducteur l'environnement et le bien-être.

DU 18 AU 29 MAI : SPECTACLE POUR LES PETITS



18/05, 10h : bébés lecteurs, 0-3 ans
Parce qu'il n'y a pas d'âge pour aimer les livres, Mélanie invite les tout-petits accompagnés de leurs parents, grands-parents, leur assistante maternelle à venir écouter des histoires !
Médiathèque : 03 27 92 06 64

19/05, 10h : séance de jeux de société, dès 3 ans
Venez jouer à la médiathèque !
L'occasion de faire (re)découvrir le jeu de société ou tout simplement passer du temps ensemble.

21/05, 17h (accueil dès 16h30) : Goûter conté par la Cie L'Échappée Belle, dans le cadre du CLEA petite enfance, porté par coeur d'Ostrevent



Venez avec votre goûter dès la sortie de l'école assister à un superbe spectacle spécialement conçu pour vous ! Médiathèque : 03 27 92 06 64

Le mercredi 26 mai, la ville vous propose, dans le cadre de la **journée UNIDAY** (journée nationale des droits de l'enfant), des défis autour du développement durable pour les enfants de 3 à 5 ans.

27/05, 9h15 et 10h : La pâtisserie de Chocopapa. Valérie Descamps - spectacle interactif de 3 mois à 4 ans
Tiens donc, mais quel peut être le point commun entre un éclair à la vanille et Chausson le Mouton ? Entre un biscuit lunettes et Massepain le Lapin ? Pour le découvrir, Valentine vous ouvre les portes de la Pâtisserie Chocopapa. C'est une histoire de famille, qui nous parle doucement de la différence. Car dans cette drôle de boutique, chaque gâteau est unique, chaque gâteau est important quelle qu'en soit sa forme, sa taille, sa texture ou sa couleur... Valentine vous offre ici un voyage gourmand pour chatouiller les sens de nos plus petits. Avec la complicité des plus grands. Médiathèque : 03 27 92 06 64

28/05, 10h : atelier parent/enfant – fabrication d'une bouteille sensorielle
Voici une activité créative dont le résultat stimulera la vue et l'ouïe de votre enfant !
Médiathèque : 03 27 92 06 64

Le samedi 29 mai, à 10h30, un atelier « Bien naître pour bébé » proposant un apprentissage du massage avec son enfant (de 15 jours à 13 mois) se tiendra à la structure multiaccueil Maria-Montessori, 5 rue Jules Domisse.

Service enfance : Les informations seront communiquées sur le site Internet et les réseaux sociaux de la ville ; des flyers et affiches viendront en complément.

Toutes les animations sont gratuites mais uniquement sur inscription au 03.27.99.91.14. Attention : certains ateliers seront très limités en places en raison de la crise sanitaire.

Accueil des enfants des personnels prioritaires du 6 au 9 avril

Le 31 mars, de nouvelles mesures gouvernementales entraînent en vigueur parmi lesquels la fermeture de tous les établissements scolaires à compter du 6 avril.

La Municipalité en partenariat avec les directeurs d'écoles a de nouveau assuré l'accueil des enfants des personnels prioritaires du 6 au 9 avril. Les enfants ont été encadrés par des personnels volontaires du ministère de l'éducation nationale et par le personnel de la commune d'Aniche.

Les enfants des différents établissements scolaires ont été accueillis à l'école primaire Maxime Quévy et à la Maternelle Yvon Fossé.

Notre ville a joué pleinement la carte de la solidarité intercommunale en accueillant 6 petits auberchicourtois.

ACTION DÉPARTEMENTALE



Le Département et la Ville s'associent pour la défense des producteurs locaux et l'aide alimentaire envers les familles défavorisées.

Le Conseil Départemental est soucieux d'aider les producteurs locaux à écouler leurs produits en cette période de crise qui réduit considérablement les débouchés vers les restaurants, cantines d'entreprises, ...

Pour ce faire, il a décidé d'offrir des denrées alimentaires aux bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale (aiguillettes de poulet, carottes, salades, œufs, lait, beurre...).

Le mardi 20 avril, les agents communaux ont procédé à une nouvelle distribution de colis à 242 familles soit environ 600 personnes.

Sport

CYCLISME

MAI 2021

Les 4 jours de Dunkerque sont annulés



Les organisateurs des Quatre Jours de Dunkerque Grand prix des Hauts-de-France ont annoncé le mardi 20 avril l'annulation de l'édition 2021 par décision préfectorale. Notre ville se préparait à accueillir l'arrivée de la 1ère étape de la course le 4 mai prochain, et un passage de la course, pour la seconde étape, le mercredi 5 mai vers 13h30. Nous espérons qu'il ne s'agit que d'un report et que les Anichois pourront partager cette fête du cyclisme régional dès que les conditions le permettront.



FOOTBALL

MAI 2021

Le Sporting Club prépare la saison 2021-2022 !

La Fédération française de football a décidé l'arrêt des compétitions des jeunes et seniors. Le Sporting Club Aniche commence dès lors à préparer la prochaine saison.

Pour ce faire, les séances d'entraînement au stade des Navarres seront ouvertes à toutes à tous : joueurs et joueuses, débutant.e.s comme confirmé.e.s, licencié.e.s ou

non au club ... Consultez notre site internet <https://scaniche.footeo.com> pour connaître les horaires actualisés par catégorie.

Un véhicule presque centenaire refait à neuf !



L'ADALA, association anichoise créée il y a 35 ans, a finalisé il y a quelques mois l'un de ses plus gros chantiers : la rénovation complète d'un limonadier, camion UNIC de l'année 1928, récupéré en 1994 à l'état d'épave.

Les passionnés bénévoles de l'ADALA ont travaillé collectivement, chacun dans leurs compétences, pendant plusieurs années afin de rendre à ce véhicule d'exception ses lettres de noblesse. Quelques heures par semaine.... Toutes les semaines..... Après de nombreuses discussions et débats sur les techniques et les matériaux à utiliser afin de respecter au maximum l'authenticité du véhicule.... L'association peut aujourd'hui présenter le résultat : un véhicule presque centenaire refait à neuf, comme s'il sortait d'usine.



Fort de cette expérience associative réussie, l'ADALA souhaite réitérer l'aventure. Elle a acquis un nouveau véhicule à restaurer : une Peugeot 402 de 1936 ! Dès que la situation sanitaire le permettra, et que les activités associatives reprendront, le chantier pourra démarrer.

Vous êtes passionnés de mécanique ? Vous souhaitez découvrir le monde de la rénovation de véhicules anciens ? Participer à un chantier associatif vous tente ? Vous avez du temps à offrir ? Rejoignez-nous ! Notre équipe vous attend ! Renseignements par mail : contact@adala.fr



Appel aux dons



L'association des donneurs de sang organise une collecte qui aura lieu à la salle Claudine-Normand le mercredi 19 mai 2021 uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur ce lien mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires et laissez-vous guider !

Renseignements au 03 28 54 79 19.

Beau geste du Lions Club envers les étudiants en difficulté !



Le lundi 19 avril, les responsables du Lions Club ont remis, dans les locaux de l'E.V.S. le P.H.A.R.E, 15 bons d'achat de 75 euros à certains étudiants anichoises en difficultés*.

Les représentants du Lions Club, Pierre Vandebusch, Michel Beaumont et Jean-Claude Denis, par ailleurs adjoint aux finances, ont rappelé la détresse des étudiants privés de ressources par le manque de petits boulots lié à la crise sanitaire.

*Connus des services P.I.J. (Point Info Jeunesse)

Maprocuration : première étape vers une procuration de vote complètement en ligne



Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne au commissariat ou à la Maison France Services avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et dans la perspective du double scrutin départemental et régional de juin 2021.

Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Comment ça se passe ? Vous souhaitez établir une procuration ?

Le nouveau dispositif se déroule en 3 étapes :

1. Vous effectuez votre demande de procuration sur maprocuration.gouv.fr après vous être authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique. Vous indiquez la commune où vous votez, l'identité de la personne qui votera à votre place et vous précisez pour quelle élection ou quelle période vous souhaitez donner procuration. Dès que vous avez validé votre demande, vous recevez par courriel une référence à 6 caractères.

2. Muni de cette référence de dossier et d'une pièce d'identité, vous vous rendez dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, quel que soit son lieu. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'agent de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. Votre identité apparaît alors à l'écran et est contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation par l'OPJ ou l'APJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers votre commune d'inscription.

3. Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité



L'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et de la sécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ELECTIONS

Elections régionales et départementales

Les prochaines élections Régionales et Départementales auront lieu normalement les dimanches 20 et 27 juin 2021. Depuis la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE, tout électeur doit pouvoir disposer d'un délai suffisant qui ne peut être inférieur au sixième vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Vous aurez donc jusqu'au vendredi **14 mai 2021** pour signaler vos changements de situation ou d'adresse et ainsi vous faire inscrire auprès de la commune où vous souhaitez exercer vos droits électoraux (commune de domicile, de résidence ou qualité de contribuable) avec un justificatif d'identité et de domicile en cours de validité.

Les commissions de contrôle chargées de vérifier et valider les demandes se réuniront entre le jeudi 27 et le dimanche 30 mai 2021. Les nouveaux inscrits recevront alors leur carte électorale au plus tard trois jours avant le scrutin.

Il est rappelé que les ressortissants européens ne pourront pas voter à ces élections.

CITOYENNETÉ

Permanences Citoyennes de proximité



Du nouveau au sein de votre quartier : les élus viennent à votre rencontre

Le Maire et les élus mettent en place des permanences dans les différents quartiers de la commune. Si vous souhaitez les rencontrer ou échanger avec eux, quel que soit l'objet de votre demande,

vous êtes invités à prendre rendez-vous* en appelant le 03.27.99.91.11 (standard de la Mairie) à l'une des permanences programmées comme suit :

CHAMP DE LA NATION Salle des sports Léo Lagrange
Mardi 11 mai 2021 Après-midi

ARCHEVEQUE Salle des sports Wartel
Mercredi 19 mai 2021 Après-midi

CENTRE-VILLE Salle des Fêtes Claudine-Normand
Vendredi 04 juin 2021 Matin

QUARTIER ROGER CONSEIL Ecole Jean-Schmidt
Mercredi 09 juin 2021 Après-midi

* Dans le cadre du protocole sanitaire, la prise de rendez-vous et le port du masque sont obligatoires.

Déclaration des revenus 2020



La campagne de déclaration des revenus de l'année 2020 a commencé depuis le jeudi 8 avril 2021.

A ce titre, le référent du service des Impôts tiendra des permanences à la Maison France Services le mardi 1er juin de 8h30 à 11h30.

Uniquement sur rendez vous au 03.27.99.40.52 ou par mail : aniche.franceservices@orange.fr

Agenda Mai-Juin 2021

- **1er mai** : Cérémonie des diplômés du travail (invitation), p.14
- **14 mai** : 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, p.14
- **18 mai** : Rendez-Vous de l'Emploi à 9h00 au cinéma
- **Le 18 mai** : Bébé lecteurs, p.18
- **19 mai** : Appel aux dons du sang, p.20
- **19 mai** : Jeux de société à la médiathèque, p.18
- **21 mai** : Cie Echappée Belle, p.18
- **26 mai** : Journée Unyday, p.18
- **27 mai** : Spectacle pâtisserie Chocopapa, p.18
- **28 mai** : Atelier sensoriel, p.18
- **Du 26 au 29 mai** : Distribution des cadeaux de fête des mères, p.11
- **29 mai** : Atelier Massage bébé, p.18
- **Du 3 au 31 mai** : Dossier de candidature CMJ, p.15
- **30 mai** : Marché aux fleurs et marché du terroir, p.10
- **1er juin** : Permanence des impôts, p.23
- **5 juin** : Les contes de l'Hyper Climat, p.11
- **26 juin** : Présentation Kopierre, p.14
- **Les 20 et 27 juin** : Elections régionales et départementales, p.22

Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Aniche, ma commune, j'y tiens

Nous avons voté NON au budget 2021.

Qu'est devenu le million d'euros d'économies sur 2020 suite à l'arrêt des activités sportives, culturelles et festives ?

Il est parti alimenter des provisions pour travaux. Pourquoi pas ? Alors que le budget du CCAS est diminué, est-il urgent de changer le mobilier du bureau du Maire pour plus de 20 000€ et de refaire le géant Kopierre ? Bien sûr, une commune ce sont des rues, des trottoirs et des bâtiments. Mais ce sont surtout des familles et, par ces temps difficiles, des familles qui souffrent.

Qu'en est-il de notre demande de soutenir les étudiants, et tous les jeunes ? Quelles mesures prendre pour les aider à trouver un premier emploi ou un job d'été ?

Une réflexion est amorcée mais dans ce cas, pourquoi avoir réduit les moyens nécessaires à cette mission ?

La majorité préfère aligner des listes de chantiers : il reste 8 mois pour les lancer. Cette liste relève des bonnes résolutions de nouvelle année... Chacun sait ce qu'elles deviennent.

Une bonne nouvelle cependant : la gratuité des transports publics. Tout le monde s'en félicite. Oui, mais les élus communistes et du Rassemblement Citoyen étaient bien seuls quand ils le proposaient au syndicat des transports !

Ne boudons pas notre plaisir,

M. MEURDESOF, Conseiller Municipal

liste RASSEMBLEMENT NATIONAL.

Chères Anichoises, chers Anichois,

Lors du dernier conseil municipal, j'ai voté pour le budget de notre ville. Bien que dans l'opposition, je ne fais pas de l'opposition radicale lorsque cela va dans l'intérêt des habitants de notre ville.

Avec huit millions d'euros en excédent reporté en section de fonctionnement, le budget prévisionnel atteint des records qui vont nous être profitables, et cette économie est due à la gestion de notre ancien Maire Marc Hemez, et la crise covid qui a permis l'économie d'un million supplémentaire.

Cela porte à croire que l'on puisse espérer, une baisse d'impôts, et surtout la création de notre police municipale, inscrite dans notre programme lors des élections municipales, et promise par le Maire actuel.

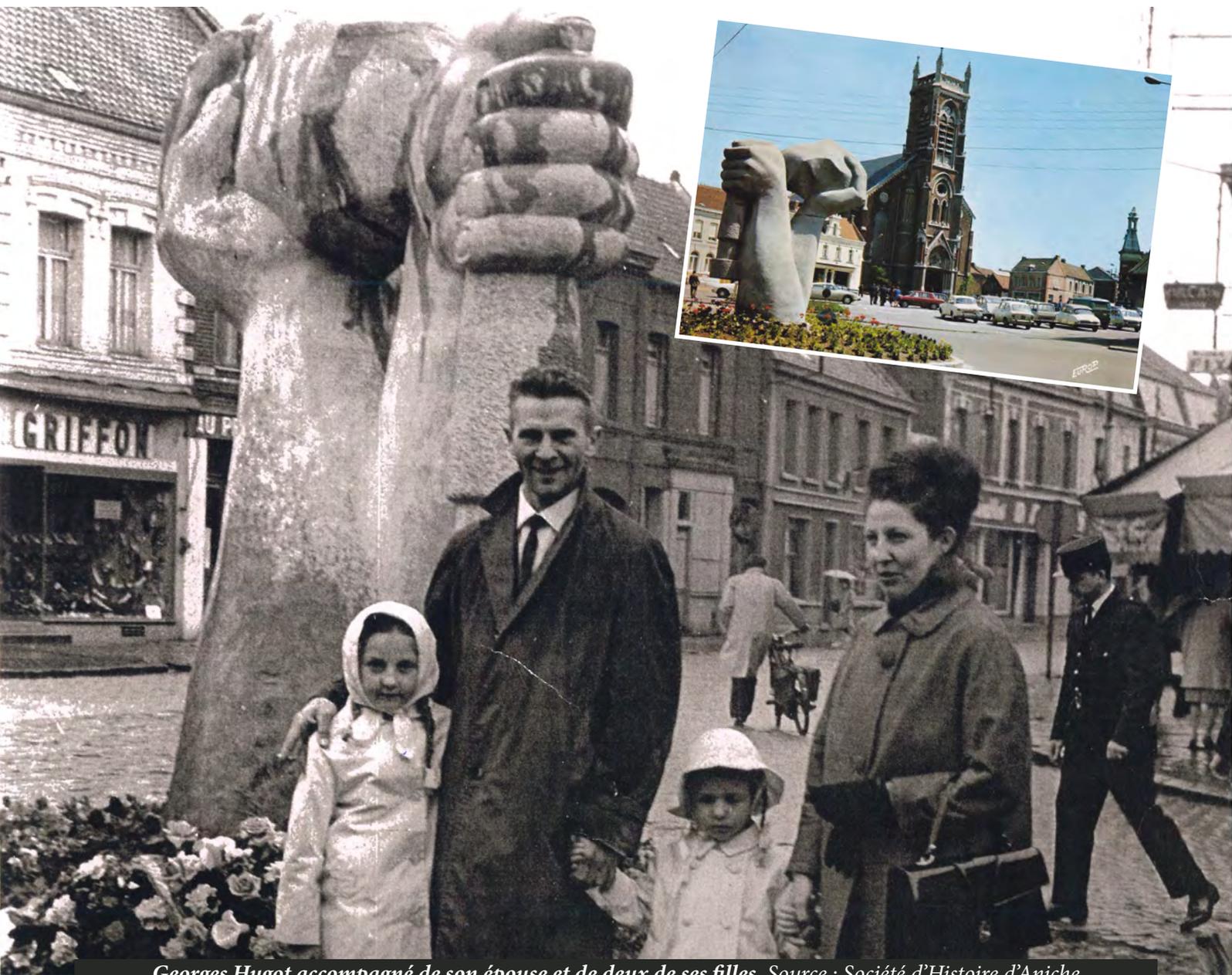
P. CLERY, Conseiller Municipal



LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS



Chaque mois, la Mairie vous invite à remonter le temps à travers l'histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons l'Histoire du Monument du travail qui évoque les deux activités principales de notre ville : le verre et le charbon.



Georges Hugot accompagné de son épouse et de deux de ses filles, Source : Société d'Histoire d'Aniche

Le monument érigé à la gloire du travail rappelle les deux activités principales de notre ville : le verre et le charbon. Il a été conçu et réalisé en avril 1963, par Georges HUGOT, sculpteur, professeur aux beaux-arts de Douai, en pierre reconstituée, bleu des Alpes. Le monument, installé sur le rond-point face au Foyer Culturel (aujourd'hui salle Claudine Normand) fut inauguré le 1er mai 1963 à l'occasion des journées du verre et du charbon. Situé sur le tracé du tram, le monument a été déplacé en octobre 2014 et réinstallé à côté du rond-point entre les rues Patoux et le Boulevard Paul Vaillant Couturier. Image toute symbolique, il se situe à quelques dizaines de mètres de l'ancien coron Sainte-Barbe datant de 1872, (rasé en 2000) lui-même construit sur une friche minière où étaient situés deux anciens puits : la fosse Sainte-Barbe et la fosse Saint-Waast, creusées toutes deux en 1786. (Source société d'histoire locale d'Aniche)

Coordonnées de la mairie

Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr - Facebook : Ville d'Aniche